

Adopté

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU CENTRE DE FORMATION CONSTRUC-PLUS
DU MARDI 4 FÉVRIER 2025**

Présences :	<i>Beauchamp</i>	<i>Sylvie</i>	<i>secrétaire centre/personnel soutien</i>
	<i>Boudreault</i>	<i>Éric</i>	<i>directeur</i>
	<i>Côté</i>	<i>Sacha</i>	<i>enseignant</i>
	<i>Laliberté</i>	<i>Mathieu</i>	<i>représentant entreprise locale</i>
	<i>Ouimet</i>	<i>Dominic</i>	<i>directeur adjoint</i>
	<i>Trottier</i>	<i>Marc</i>	<i>enseignant</i>
	<i>Weddell</i>	<i>Vincent</i>	<i>représentant entreprise locale</i>
Absences :	<i>Faucher</i>	<i>Bernard</i>	<i>enseignant</i>
	<i>Guimont</i>	<i>Marilou</i>	<i>représentante org. Communautaire</i>
	<i>Thibault</i>	<i>Martin</i>	<i>enseignant</i>

1. Mot d'accueil du directeur de centre

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 16h06. M. Éric Boudreault souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 4 février 2025

M. Mathieu Laliberté présente l'ordre du jour. Il précise que le point 2 devrait se lire comme suit : Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 février 2025.

IL EST PROPOSÉ par M. Sacha Côté d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

CE 24/25-198

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal de la séance du mardi 10 décembre 2024

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 10 décembre 2024

IL EST PROPOSÉ par M Vincent Weddell d'adopter le procès-verbal de la séance du mardi 10 décembre 2024 tel que présenté.

CE 24/25-199

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Suivi du procès-verbal du mardi 10 décembre 2024

M^{me} Sylvie Beauchamp confirme que les formulaires de déclaration d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements personnels ont tous été reçus.

Le point 7 qui mentionnait que le Tableau de suivi de la réussite des élèves SORTANTS 2023-2024 serait reporté à la présente rencontre sera de nouveau reporté à la prochaine rencontre. M. Éric Boudreault dit qu'il n'est pas en mesure de produire le tableau avec des données précises en ce moment.

4. Période de questions du public

Aucun public.

5. Adoption des listes des frais exigés aux étudiants Plomberie et Peinture 25-26

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Beauchamp d'adopter les listes des frais exigés aux étudiants de Plomberie et Peinture 2025-2026.

CE 24/25-200

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. **Adoption ou suivi du budget annuel (budget révisé, allocations spécifiques mesures décentralisées, etc.)**

M. Éric Boudreault présente à l'écran le sommaire du budget révisé. Il montre les revenus en provenance du CSSMI, de la CCQ et de CSSWL. Il présente les dépenses et explique plusieurs chiffres. Comme la ligne : Investissement 197 877 \$ nous sera remboursé pour l'Offensive construction + le nouveau programme de soudage. Budget équilibré / pas équilibré à cause des 60 ETP de moins soit -900 000\$. Il dit qu'il ne s'attend pas de terminer l'année avec un budget équilibré.

Il y aura une rencontre la semaine prochaine où le CSSMI proposera des solutions. Aucune construction, ni achat de matériel spécialisé ne sera approuvée avant le 1^{er} avril 2025.

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Trottier d'adopter le budget révisé 2024-2025 tel que présenté.

CE 24/25-201

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. **Rédaction de comptes pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget d'établissement**

Il est proposé par M. Sacha Côté que le conseil d'établissement du centre de formation Construc-Plus confirme que le CSSMI dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué au centre la somme totale de 29 594 \$. Ces sommes ont été allouées et versées au budget du centre et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2024-2025.

CE 24/25-202

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. **Information du président**

Il n'y en a pas

9. **Information de la direction**

M. Éric Boudreault confirme que tout va bien, malgré que plusieurs sont malades : vendredi, en Charpenterie-menuiserie, tous les enseignants à l'horaire étaient malades, donc ils ont tous dû se faire remplacer.

Récemment, 4 nouveaux enseignants ont été engagés, 2 enseignants nous ont quittés. En Soudage-montage, il y aura un nouvel enseignant qui débutera la semaine prochaine. Toutefois, le groupe de Soudage qui devait débuter le 10 février sera reporté au 24 février pour permettre aux enseignants d'être fin prêts.

Pour l'an prochain, on gardera 4 portes de garage sur 6 au 218, rue Poirier. Le programme d'EGI qui occupait une seule porte s'agrandira pour occuper 2 portes. Deux portes seront utilisées pour de la récupération et pour le « Bridge » que l'on prévoit débuter en septembre.

Béton va bien et termine bientôt avec 14 ou 15 élèves.

Nous avons un nouvel enseignant en Plomberie, car des retraites sont prévues bientôt.

Le « party de Noël » organisé pour les élèves a été bien apprécié.

M. Mathieu Laliberté demande ce qu'il en est de la formation de tireur de joints. M. Marc Trottier dit qu'il y a 60 heures dans le programme de Peinture consacré à former les élèves à tirer des joints. Il ajoute que ceux qui détiennent une carte de Peintre ont le droit de tirer des joints sans problème sur un chantier de construction. La formation de Plâtrage, de 810 heures, se donne à Montréal et à trois autres endroits au Québec.

M. Boudreault nous informe qu'un élève de Charpenterie a gagné aux olympiades locales, il s'est classé 2^e aux olympiades régionales et ira aux olympiades provinciales bientôt. Ce sont les Olympiades québécoises des métiers et des technologies.

10. **Information des enseignants**

M. Marc Trottier dit que la santé est bonne dans leur département de Peinture en bâtiment. Présentement, il y a 2 cours CCQ qui se donne à compter de 15h30. Cela

apporte son lot de défis en ce qui concerne l'espace et la synchronisation des tâches. Dans leurs groupes, il y a 2 élèves qui sont en provenance de EGI. Marc souligne que la collaboration entre départements est très bien !

Il mentionne aussi qu'il trouve que le déneigeur engagé cette année fait un meilleur travail que celui engagé l'an passé. Il poursuit en disant que la nouvelle stratégie mise en place pour la gestion des conteneurs fonctionne assez bien. Il y a de la compression qui se fait pour maximiser le contenu des conteneurs.

M. Sacha Côté dit que le groupe de Soudage haute pression débute avec 22 élèves. La collaboration avec l'enseignante Mélanie Verville-Perreault se passe bien. Toutefois, il mentionne que le fait de devoir déplacer et replacer le matériel pour le cours du soir cela demande beaucoup d'énergie et gruge du temps. Le nombre d'élèves dans l'espace est aussi un défi. Tout cela exige une planification hors pair. Les manières de faire qui varient d'un enseignant à l'autre et le nombre d'élèves à gérer sont des défis.

11. Information sur les formations privées

M. Boudreault dit que de 4 à 5 formations CCQ se donnent les fins de semaines, mais que tout va bon train.

Il y a, sur la table, deux offres de cours CCQ de 180 heures en Soudage.

Présentement, ils sont en demande de soumissions pour des harnais nécessaires pour des cours CCQ.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée a été levée à 16h44.

IL EST PROPOSÉ par M. Sacha Côté de lever l'assemblée à 16h44.

CE 24/25-203

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT



M. Mathieu Laliberté

LE DIRECTEUR DE CENTRE



M. Éric Boudreault